INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 20 janvier 2023**

**INFOS MACRO**

* Les principales Bourses européennes se sont légèrement reprises ce vendredi. Le CAC 40 a terminé sur une progression de 0,63% à 6 995,99 points, limitant ses pertes sur la semaine à 0,40%. L’EuroStoxx 50 s'est ,lui, adjugé 0,63% à 4 119,90 points. Aux États-Unis, l'heure était également au rebond, le Dow Jones s’adjugeant 0,41% vers 17h30. Wall Street avait reculé hier en raison des craintes de récession.
* Les Bourses européennes ont chuté jeudi après que Christine Lagarde a réaffirmé sa détermination à lutter contre l'inflation lors du Forum économique mondial de Davos. La présidente de la BCE a déclaré que l'inflation " était beaucoup trop élevée en zone euro " et que sa politique resterait " en territoire restrictif pendant suffisamment longtemps pour ramener l'inflation à 2% dans un délai convenable ".
* Le rendement du 10 ans allemand a d'ailleurs continué de progresser aujourd'hui, gagnant plus de 10 points de base à 2,17%.
* La monnaie européenne progresse pour la deuxième séance consécutive contre le franc suisse, progressant de 0,53% à 0,9977 franc suisse. Elle a baissé au cours des 4 séances précédentes après avoir renoué avec la parité en milieu de semaine dernière. " L'inflation en Suisse est récemment devenue plus bénigne, ce qui signifie que la Banque nationale suisse pourrait bientôt avoir atteint la fin de son cycle de hausse des taux ", explique Commerzbank. Pour sa part, la BCE devrait continuer à resserrer sa politique monétaire pendant plus longtemps.

Christine Lagarde a réaffirmé jeudi sa détermination à lutter contre l'inflation lors du Forum économique mondial de Davos. La présidente de la BCE a déclaré que l'inflation " était beaucoup trop élevée en zone euro ". Avant d'ajouter : " Nous maintiendrons le cap jusqu'à ce que nous soyons passés en territoire restrictif pendant suffisamment longtemps pour pouvoir ramener l'inflation à 2% dans un délai convenable ".

Le cambiste a ajusté ses prévisions Euro-franc suisse légèrement à la hausse. Il cible une paire à 1 en mars, à 1,01 en avril, à 1,02 en mai et à 1,03 en juin. Elle culminerait à 1,06 en septembre pour finir l'année à 1,05.

" Toutefois, le franc ne devrait se déprécier que modérément, car la BNS a clairement indiqué en décembre que l'évolution du franc joue un rôle important dans la lutte contre l'inflation " précise le spécialiste.

* Pour la première fois en une année, plus d'un million d'entreprises ont été créées en France en 2022, avec 1,072 million d'immatriculations, a rapporté ce vendredi l'Insee. Ce record a été atteint malgré une baisse des créations au mois de décembre. Parmi les entreprises créées en 2022, 61 % l'ont été par des auto-entrepreneurs, a précisé l'Institut. Un secteur connaît cependant une baisse particulièrement marquée, celui des transports et entreposage (-34,5 % en glissement annuel).
* Plateforme française de réservation de restaurants en ligne, TheFork dévoile les résultats records du secteur de la restauration en 2022 et les perspectives pour 2023. Le secteur affiche un bilan rayonnant : +55% de croissance en France en 2022 vs l’année précédente. Marseille (+96%), Paris (91%), Bordeaux (+89%), Strasbourg (79%) et Lyon (74%) sont les 5 villes françaises qui ont enregistré les plus fortes croissances de réservations en 2022 vs 2021. Août a été le mois le plus performant de l'année avec +31% vs 2021.

Les fêtes de fin d'années ont été radieuses : sur la dernière semaine de 2022, le secteur enregistre +20% vs 2021, dépassant même les niveaux de 2019 +3%.

Les restaurants proposant une cuisine française ont été largement plébiscités pour les fêtes (40%), notamment ceux situés à Paris (+28%) Lyon (+26%), Marseille (+22%) et Strasbourg (+39%) qui enregistrent les meilleures performances de la fin d'année 2022. Les repas en petit comité ont été privilégiés puisque la moyenne des réservations étaient pour 3 personnes pour un ticket moyen de 35€/personne.

Les français sortent généralement à deux au restaurant (60%). L' impact de l'inflation est peu marqué pour le moment puisque le budget est similaire aux précédentes années : entre 25 et 40 euros (+ de 50%).

Le dîner reste toujours le moment privilégié pour sortir au restaurant (près de 70%). En revanche, les français réservent leur restaurant 9h avant, anticipant ainsi moins leurs sorties, qu'en 2021 où il y avait davantage de mesures sanitaires.

Depuis le printemps 2022, la hausse des prix demeure une préoccupation majeure pour la profession, mettant à rude épreuve les marges des restaurateurs.

Selon Food Service Vision, partenaire TheFork, la hausse des prix devrait se poursuivre au début de l'année 2023, notamment sur certains produits faisant face à des pénuries (tels que les produits laitiers, le sucre,…). Les hausses subies par les restaurateurs demeurent donc à un niveau élevé (+ 12,7 % au quatrième trimestre 2022). À ces augmentations sur les produits alimentaires s'ajouteront les hausses du coût de l'énergie, qui peuvent représenter parfois plus de 10 % du chiffre d'affaires d'un restaurant.

Pour accompagner à son échelle le secteur à faire face à l'inflation, TheFork a choisi d'apporter un soutien économique sans précédent en 2022, poursuivi en 2023 : la gratuité totale du service de e-paiement TheFork PAY (sans frais d'installation, gestion ou transaction), permettant aux restaurateurs de réaliser d'importantes économies sur les frais bancaires.

**SOCIETES**

* Côté valeurs, Thales affiche la plus forte hausse du CAC 40 cette semaine avec une progression de plus de 6% alors que le président de la République a annoncé vendredi une forte hausse du budget de la défense pour les prochaines années. Engie affiche pour a part la plus forte baisse (-6%), le titre ayant chuté mardi après sa dégradation par Bank of America, qui estime qu'il sera l'un des perdants de la réforme du marché de l'électricité.
* CGG (+9,7%) a enregistré la plus forte progression du SBF120 sur la semaine après que SG est passé de Conserver à Acheter sur le titre lundi. Ubisoft (-7%) a poursuivi sa chute après l'important avertissement sur ses résultats publié la semaine dernière. Fnac-Darty a perdu plus de 7% après son avertissement.
* Conformément à sa stratégie de croissance dans le gaz naturel et GNL, énergie contribuant à la transition, TotalEnergies annonce le démarrage de la production de gaz sur le Bloc 10 onshore en Oman, ainsi que la signature d’un accord avec Oman LNG pour un contrat d’achat de GNL à long terme. TotalEnergies détient une participation de 26,55 %, aux côtés d’OQ (20 %) et de Shell (53,45 %). La production de gaz devrait atteindre 500 millions de pieds cubes par jour d’ici mi-2024. Ce gaz sera injecté dans le réseau omanais.

Ce gaz alimentera à la fois l'industrie locale et les terminaux d'exportation de GNL. Ce démarrage de la production fait suite à la signature de l'accord de concession en décembre 2021.

TotalEnergies a également signé un accord avec Oman LNG portant sur l'achat de 0,8 million de tonnes de GNL par an pour une période de dix ans à compter de 2025.

Ce nouveau contrat contribuera au portefeuille intégré mondial de GNL de TotalEnergies et renforcera sa flexibilité, permettant d'alimenter à la fois les marchés européens et asiatiques. Ce GNL contribuera à la baisse des émissions dans l'atmosphère puisqu'il permettra aux électriciens acheteurs de ce gaz de le substituer au charbon et donc d'éviter des émissions de CO2 (une centrale électrique au gaz émet environ deux fois moins de CO2 qu'une centrale électrique au charbon).

TotalEnergies a récemment signé en Oman des projets solaires pour une capacité de 30 MW, dont un projet pour l'alimentation de l'usine de dessalement d'eau de mer Sharqiyah Desalination Company (17 MW) en joint-venture avec Veolia.

* Après Salesforce, Amazon et Microsoft, Alphabet, la maison-mère de Google a annoncé d’importantes suppressions de postes. En Bourse, l’action Alphabet gagne 4,08% à 96,85 dollars sur fond de rebond des indices américains. Le géant internet va supprimer 12 000 emplois, ce qui représente 6% de ses effectifs. Alphabet n’avait auparavant jamais supprimé autant de postes de son histoire. Depuis le début de l’année dernière, les pertes d’emplois dans le secteur de la technologie ont dépassé les 200 000, selon un décompte du Financial Times.

" Au cours des deux dernières années, nous avons connu des périodes de croissance spectaculaire. Pour accompagner et alimenter cette croissance, nous avons embauché pour une réalité économique différente de celle que nous connaissons aujourd'hui, " a déclaré le PDG d'Alphabet, Sundar Pichai. " J'assume l'entière responsabilité des décisions qui nous ont menés ici."

Outre la dégradation des perspectives économiques - avec une possible récession cette année - le secteur technologique est aussi confronté à la normalisation des dépenses technologiques après le boom de la pandémie.

Microsoft va ainsi supprimer 10 000 emplois, soit moins de 5% de ses effectifs, Amazon 18 000 postes sur environ 1,5 million d'employés et Salesforce, 10% de ses effectifs alors que le groupe comptait 73 541 employés fin janvier 2022.

Parmi les Gafam, Apple est la seule société à ne pas avoir annoncé une réduction de ses effectifs.

* Plus forte baisse du SRD hier (-7,75%), Orpea (0,18% à 6,84 euros) a annoncé hier l'arrêt des discussions entre le consortium d'investisseurs français mené par la Caisse des Dépôts et Consignations avec plusieurs créanciers du groupe. Ces discussions annoncées le 11 janvier par la société "visaient à parvenir, dans les meilleurs délais, à un accord ferme sur un plan de restructuration permettant de financer le Plan de Refondation de la Société et d’atteindre une structure financière soutenable", précise un communiqué d’Orpea.

"Malgré ses efforts pour aboutir à cet accord, la Société constate avec regret que les attentes respectives du consortium d'investisseurs et du groupe de créanciers financiers non-sécurisés concernés en termes de valorisation ne permettent pas de trouver un accord. Ces négociations prennent par conséquent fin", est-il ajouté. Selon " Les Échos " le projet de la CDC qui prévoit l'apport d'1,3 milliard d'euros d'argent frais n'est " pas compatible " avec les exigences des créanciers, à savoir " des paramètres financiers trop optimisés, un taux d'encadrement tiré vers le bas et des marges élevées " .

"Notre offre est toujours sur la table", annonce cependant en fin de matinée la Caisse des Dépôts et Consignations dans un mail adressé à Reuters. Elle souhaite en particulier disposer du contrôle de la gouvernance.

Le groupe Orpea poursuivra les discussions avec le groupe de créanciers financiers non-sécurisés dont le soutien est nécessaire pour aboutir à un accord sur un plan de restructuration conforme à sa proposition communiquée au marché le 15 novembre 2022, à savoir la capitalisation de 3,8 milliards d'euros de dettes non sécurisées de la société et une augmentation de capital comprise entre 1,3 et 1,5 milliards d'euros.

Le concert d'actionnaires Concert'O propose un plan alternatif à celui de la direction, estimant selon " Le Monde " que " pour réaliser 1 milliard d'euros de cession d'actifs, il suffirait de vendre un peu plus de 5 000 lits sur un total de 87 000, ce qui est peu à l'échelle du groupe ".

"Les Échos" signalent que le fonds américains KKR , déjà actionnaire à quelque 40% du groupe de cliniques privées Elsan, s'intéresserait à une reprise des activités de services à domicile d'Orpea logés chez Adhap/Domidom.

* GL Events (+7,10% à 19,92 euros) s'est distingué parmi les plus fortes hausses du SRD grâce à une fin d’année particulièrement dynamique. Son chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2022 est ressorti à 1,315 milliard d'euros en progression annuel de 77,4% par rapport à l'exercice précédent. Au quatrième trimestre 2022, le chiffre d'affaires s'élève à 510,5 millions d'euros, en hausse de 68% par rapport à 2021 et de 58% par rapport à 2019, poursuivant la tendance haussière entamée en début d'année.

Ce nouveau record de chiffre d'affaires de GL Events a été atteint grâce à un doublement de son activité en Europe et un triplement aux Amériques qui ont plus que compensé le retrait de l'Asie, toujours pénalisée par les confinements encore en vigueur en Chine sur la période.

"La réouverture de nos espaces événementiels et le retour des grands évènements internationaux ont permis à nos collaborateurs de démontrer tout leur talent et leur professionnalisme, notamment lors d'évènements à portée mondiale comme la Coupe du Monde de Football et la COP 27. Je suis particulièrement fier de leur implication qui conduit notre Groupe à renouer avec son histoire de croissance à long terme en réalisant un nouveau trimestre et une nouvelle année record", a déclaré Olivier Ginon, Pdg du groupe GL Events.

* Emmanuel Macron a annoncé vendredi qu'une enveloppe de 400 milliards d'euros serait allouée au budget de l'armée française pour la période 2024-2030 dans le cadre de la future loi de programmation militaire (LPM), soit un budget en hausse d'un tiers. Au moment de cette annonce, Thales et Safran figuraient parmi les plus fortes hausses du CAC 40. Les deux groupes du secteur de l'aéronautique et de la défense ont gagné respectivement 1,91% à 120,25 euros et 1,73% à 129,42 euros. Thales poursuit son mouvement haussier initié depuis début 2022.

Thales avait fini cette année-là en tant que plus forte hausse de l'indice CAC 40, avec un gain de 59,49%. L'équipementier pour l'aérospatiale, la défense et la sécurité a vu son destin boursier être bousculé par le conflit en Ukraine.

Cette guerre de conquête, la première en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, et de haute intensité, a mis en lumière la nécessité d'augmenter fortement les dépenses de défenses. Non seulement, les armements consommés lors de cet affrontement russo-ukrainien sont importants/élevés, mais ils le sont bien plus que prévu.

Le titre Safran s'adjuge depuis le début de l'année 2023 plus de 10%. D'ailleurs, Thales et Safran qui font partie du GME (Groupement Momentané d'Entreprises) coordonné par NSE (spécialiste dans la conception, la fabrication et la maintenance d'équipements électroniques de haute technologie), ont remporté le marché Mercure de la Simmt (Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres).

D'une valeur maximum de près de 300 millions d'euros HT sur une durée de 7 ans, ce marché notifié le 16 décembre 2022, permettra au Ministère des Armées de répondre aux problématiques de gestion de la grande diversité de ses besoins en matière d'équipements des forces armées et de la nécessité de procéder à l'acquisition de matériels de manière réactive et flexible.

Ce marché porte sur la fourniture d'une large gamme de matériels, pièces de rechange, accessoires et prestations associées pour l'équipement du combattant, majoritairement via un nouveau système de catalogue électronique, qui facilitera grandement le processus de commande.

**ANALYSE**

* Etablir une prévision de croissance invite l'économiste-conjoncturiste à s'affliger d'une forme de strabisme divergent. Il doit à la fois regarder devant et derrière lui en analysant tout autant ce qui a fait la croissance passée et ce qui pourra faire la future. De ce point de vue, 2022 et 2023 risquent de se révéler très dissemblables par plusieurs points.

Le premier est celui du rythme de croissance. Après une progression du PIB de 2,6 % en 2022, la Banque de France n'attend plus que 0,3 % pour 2023. Rexecode est plus prudent encore, ou plus sombre, en attendant un léger recul de 0,2 %. Cette dissemblance n'est toutefois qu'apparente.

L'essentiel de la croissance de 2022 était en réalité fait dès le second semestre 2021, marqué par un fort rebond de l'activité. Au terme de l'année 2021, un acquis de croissance (soit le rythme de progression du PIB qui serait atteint en 2022 quand bien même le niveau du PIB restait identique pendant toute l'année à celui atteint fin 2021) existait déjà à hauteur de 2,3 points de PIB.

L'économie est rentrée en grande vitesse dans l'année 2022 mais elle a rapidement calé et la croissance réalisée pendant 2022 n'aura apporté au total que 0,3 point supplémentaire. Ce qui compte pour la croissance d'une année est en fait tout autant la vitesse d'entrée dans la nouvelle année que ce qui se passe pendant son déroulement.

Or, en 2023, cette entrée ne se fera qu'à petite vitesse et l'acquis de croissance ne dépasserait guère 0,2 % une fois que seront connus les chiffres des comptes nationaux du quatrième trimestre. En somme, si la prévision de la Banque de France se vérifie, 2023 s'apparentera à une seconde année (quasi) blanche consécutive.

Le deuxième point de dissemblance entre 2022 et 2023 est celui des circonstances de la croissance. Cette dernière est mesurée à partir de la valeur ajoutée créée par les différentes branches de l'économie. Elle l'est également par l'évolution des postes de la demande finale, à savoir la consommation des ménages et des administrations publiques, l'investissement, les échanges extérieurs mais aussi les variations du niveau des stocks.

Or, en l'état actuel des estimations, ceux-ci se seraient fortement reconstitués en 2022, une fois atténuées les difficultés d'approvisionnement. Ils l'ont fait au point de contribuer à hauteur de 0,7 point à la croissance en 2022. Ce mouvement ne se reproduira pas en 2023. Le niveau des stocks est désormais jugé très lourd, notamment dans l'industrie, et la dégradation apparente de la situation de trésorerie des entreprises ne pourra pas les amener à gonfler encore des stocks déjà jugés pléthoriques.

En conséquence, après avoir expliqué plus d'un quart de la croissance de 2,6 % en 2022, les variations de stocks ne contribueront probablement plus à celle-ci en 2023. Elles l'amputeront même probablement, ce qui interviendra dès lors que la reconstitution des stocks ne ferait même que ralentir par rapport à 2022.

Pour qu'un peu de croissance intervienne en 2023, elle aura besoin d'éviter la dissemblance de ses moteurs. Courant 2022, ce qui a provoqué l'arrêt de la progression de l'activité est le recul de la consommation des ménages, elle-même pénalisée par l'effritement du pouvoir d'achat de leur revenu (-0,3 % en 2022). Alors qu'il pourrait à nouveau s'éroder (-0,2 % en 2023 selon la Banque de France) et que les ménages sont fortement enclins à l'épargne, un rebond de la consommation est très hypothétique.

En revanche, le moteur de l'investissement des entreprises est resté allumé en 2022. Pour l'instant, il ne semble pas devoir caler. Il est cependant sous la pression de conditions de financement qui se révèlent plus dures que par le passé et soumis à la capacité des entreprises à répercuter dans leurs prix les chocs de coût qu'elles ont connu dans leur amont. Le comportement des entreprises sera clé pour conserver un peu de croissance en 2023. Elle devra en revanche trouver des habits neufs pour pouvoir accélérer jusqu'à 1 %.

**L’AGENDA DU 23 janvier 2023**

**16h00 aux Etats-Unis**

Indice des indicateurs avancés en décembre

**16h00 en zone euro**
Indice de confiance des consommateurs en janvier